

## Annexes et autres renseignements

Annexe 3 Liste des déclarations d'initiés déposées hors délais

## ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

## À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujettis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM. Sauf disposition particulière, toute personne qui contrevient à une disposition de la LVM commet une infraction et est passible d'une amende minimale, selon le plus élevé des montants, de 2 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 3 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du double du bénéfice réalisé. Le montant maximal de l'amende est, selon le plus élevé des montants, de 150 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 200 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du quadruple du bénéfice réalisé. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Date de l'opération   Date de réception   Date de réception   Date de réception   Autorité principale				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Abramson, Herbert			2212 22 15	
Albaini Viatar Dhilin Michael	Lorus Therapeutics Inc.	2012-08-03	2012-08-10	ON
Alboini, victor Philip Michael	Northern Financial Corporation	2012-07-31	2012-08-10	ON
Anderson, Francis Bushe Blain	·	0040.07.07	2010 20 10	011
Brown, Craig	Fonds de Placement Immobilier InnVest	2012-07-27	2012-08-10	ON
Brown, Craig	PHX Energy Services Corp.	2012-08-01	2012-08-13	AB
Burger, Denis	. 3)			
	Lorus Therapeutics Inc.	2012-08-03	2012-08-10	ON
Cudney, Robert Douglas	Queenston Mining Inc.	2012-08-03	2012-08-13	ON
Doggett, Michael David	Queension willing inc.	2012-00-03	2012-00-13	ON
Doggett, Michael David	Ressources Murgor Inc	2012-08-03	2012-08-09	ON
Douglas, Kevin	IIIIV O	2242.27.25	2212 22 15	011
Dumant Fred I	IMAX Corporation	2012-07-05	2012-08-15	ON
Dyment, Fred J.	Group Forage Major Drilling Group International Inc.	2012-08-06	2012-08-13	ON
Gayton, Robert				
	B2Gold Corp.	2012-07-31	2012-08-10	BC
lley, Sacha Amela				
	NovaCopper Inc.	2012-06-06	2012-08-10	BC
Johnson, Clive Thomas	B2Gold Corp.	2012-07-30	2012-08-09	ВС
Lee, Yoon	B200id 00ip.	2012 07 30	2012 00 05	ВО
	Lorus Therapeutics Inc.	2012-08-03	2012-08-10	ON
Lindsay, L. Derek	•			
	Ressources d'Arianne Inc.	2012-08-03	2012-08-09	QC
Ma, Brian Bok-Heng	Wesdome Gold Mines Ltd.	2012-08-02	2012-08-09	ON
McLeod-Seltzer, Catherine	Wesdome Cold Willes Etd.	2012-00-02	2012-00-03	OIN
	Group Forage Major Drilling Group International Inc.	2012-08-06	2012-08-13	ON
Nelson, John				
	Africa Hydrocarbons Inc.	2012-06-15	2012-08-14	BC
Ossip, Alon Samuel	True North Apartment Real Estate Investment Trust	2012-07-17	2012-08-09	ON
Pechet, Howard E.	True North Apartinent Near Estate investment Trust	2012-01-11	2012-00-03	ON
. Jones, Homaia Ei				

Opérations d'initiés déclarées hors délai						
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale		
	Canadian Western Bank	2012-07-20	2012-08-15	AB		
Poirier, Michel						
	Capital Pro-Égaux Inc.	2010-04-22	2012-08-09	QC		
	Capital Pro-Égaux Inc.	2010-04-23	2012-08-09	QC		
Rennie, Janice Gaye						
	Group Forage Major Drilling Group International Inc.	2012-08-06	2012-08-13	ON		
Ruud, Larry						
	Viterra Inc.	2012-07-31	2012-08-08	SK		
Van Staveren, Gregory Joseph						
	Compagnie Minière North American Palladium	2012-07-30	2012-08-08	ON		
Vincent, Mark						
	Lorus Therapeutics Inc.	2012-08-03	2012-08-10	ON		
Whitehead, Warren						
	Lorus Therapeutics Inc.	2012-08-03	2012-08-10	ON		
Williams, Elizabeth						
	Lorus Therapeutics Inc.	2012-08-03	2012-08-10	ON		
Wright, Jim						
	Lorus Therapeutics Inc.	2012-08-03	2012-08-10	ON		
Young, Aiping						
	Lorus Therapeutics Inc.	2012-08-03	2012-08-10	ON		